



FORFAIT **Boissons**

Formule Tradition à **18€ TTC** par personne

Apéritif : Cocktail des Pyramides et ses amuse-bouches

Vin Blanc : Joy l'éclat des Côtes de Gascogne

Vin Rouge : Château Messaya Bordeaux supérieur

Eaux plates et gazeuses

Jus d'orange et Coca-Cola

Café



Formule Pyramides à **20€ TTC** par personne

Apéritif : Kir Royal et ses amuse-bouches

Vin Blanc : Joy l'éclat des Côtes de Gascogne

Vin Rouge : Château Messaya Bordeaux supérieur

Eaux plates et gazeuses

Jus d'orange et Coca-Cola

Café



Formule Exception à **25€ TTC** par personne

Apéritif : Champagne Brut Maison et ses amuse-bouches

Vin Blanc : Chardonnay d'Ardèche Louis Latour

Vin Rouge : Château Coucheroy Pessac Léognan

Eaux plates et gazeuses

Jus d'orange et Coca-Cola

Café



NOUS VOUS PROPOSONS ÉGALEMENT :

Fût de bière : différents contenant à la demande

Méthode traditionnelle 16€

Champagne Brut Maison 35€

**LES
PYRAMIDES**

Photos non contractuelles.



FORMULE **Vin d'Honneur**

La formule 6 pièces à **19.50€ TTC** par personne

Dans cette formule, nous vous proposons 6 amuse-bouches par personne :

- 2 toasts
- 1 pain surprise
- 1 pain au lait
- 2 mignardises
- Méthode traditionnelle (1 bouteille pour 3 pers.)
- Jus d'orange et Coca-Cola
- Eaux plates et gazeuses

La salle - le nappage - la verrerie - le service (2h30)

La formule 8 pièces à **23€ TTC** par personne

Dans cette formule, nous vous proposons 8 amuse-bouches par personne :

- 2 toasts
- 1 pain surprise
- 1 pain au lait
- 1 brioche crabe
- 2 mignardises
- 1 brochette de fruits
- Méthode traditionnelle (1 bouteille pour 3 pers.)
- Jus d'orange et Coca-Cola
- Eaux plates et gazeuses

La salle - le nappage - la verrerie - le service (2h30)



**LES
PYRAMIDES**

Photos non contractuelles.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

pour prestations de services délivrées par Les Pyramides

Article 1 : Objet et champ d'application

Les Pyramides (ci-après dénommé le "Restaurant"), établissement secondaire de l'entreprise Instants d'exception exerce trois activités principales, à savoir une activité de restauration traditionnelle, une activité de réception et une activité de séminaire au 8A Rue de la Papinerie, Lys-lez-Lannoy (59390). Les présentes conditions générales de vente ne concernent que l'activité de réception du Restaurant.

Article 2 : Horaires

Le Restaurant accueille les clients, dans le cadre de son activité de réception, du lundi au dimanche, aux horaires convenues avec le client lors de la réservation.

L'activité de réception nécessite un minimum de 30 personnes et jusqu'à 300 personnes.

Le jour de la prestation, les convives doivent se présenter au Restaurant à l'heure initialement convenue.

Article 3 : Réservation

La Réservation d'une prestation délivrée par le Restaurant peut se réaliser de trois manières différentes, au choix du client, à savoir : Par téléphone : 03 20 66 12 14 ;

Par mail : contact@lespyramides-restaurant.fr

Le client est seul responsable des choix des prestations et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité du Restaurant ne peut aucunement être recherchée à cet égard.

Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises.

Le contrat est définitivement formé dès l'acceptation, sans réserve ni modification, du devis par le client. Toute demande de modification dudit devis, faite par tout moyen, constitue un obstacle à la formation du contrat et doit donner lieu à l'établissement, par le Restaurant, d'un devis modificatif. Le contrat ne sera alors valablement formé que si le devis modificatif est accepté purement et simplement par les parties. L'acceptation du devis se matérialise par la signature du client.

Article 4 : Clients mineurs

Conformément à l'article 85 de la Loi n° 91-32 du 10 janvier 1991, relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, le Restaurant a l'interdiction stricte de proposer, de donner ou de vendre de l'alcool à un mineur de moins de 18 ans. Le Restaurant se réserve le droit d'exiger du client la preuve de sa majorité, notamment par la production d'une pièce d'identité en cours de validité.

Article 5 : Tarifs et Paiement

Les tarifs du Restaurant pratiqués pour son activité de réception sont indiqués au sein du devis délivré au préalable de la validation de la réservation. Le Restaurant se réserve le droit de modifier les tarifs à la hausse ou à la baisse en cas de modification des modalités contractuelles. Le client sera dès lors averti de cette modification dans les meilleurs délais. Le paiement de la prestation par le client pourra être effectué, au choix, par carte bancaire, chèque, espèce ou virement.

A la signature du devis, le client s'engage à verser au Restaurant des arrhes représentant 15% de la valeur totale du devis. La prestation ne recevra exécution qu'après l'encaissement de cette somme par le Restaurant. Quinze jours avant la réception, le client s'engage à verser au Restaurant des arrhes représentant 80% de la valeur totale du devis. Par conséquent, il sera procédé à l'encaissement des 5% restants le jour même de la réception. En cas d'annulation de la commande par le client avant le début de la prestation, les arrhes versés ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

Article 6 : Modification de la réservation

Le client doit confirmer le nombre définitif de convives au plus tard trois jours avant le début de la prestation. Passé ce délai, toute demande de modification de la prestation sera inopérante et le prix initialement convenu sera pleinement exigible, quel que soit le nombre de participants annulés ou non-présents le jour de la prestation.

Dans le cas particulier où le client informe le Restaurant que le nombre de convives est finalement supérieur à celui convenu initialement, la réception des convives supplémentaires sera soumise à l'accord préalable du Restaurant qui pourra s'y opposer pour des raisons de qualité de service ou en raison de la capacité administrative d'accueil des lieux, sans engager sa responsabilité et sans que le client puisse en prétexter pour annuler ou modifier sa réservation.

En cas d'acceptation, il sera facturé un supplément à due concurrence du nombre de convives supplémentaires sur la base unitaire du prix unitaire TTC convenu dans le devis. Toute prestation supplémentaire non incluse lors de la réservation fera l'objet d'une facturation complémentaire le jour même de la prestation.

Article 7 : Assurance et Responsabilité

Le client est réputé avoir souscrit une assurance en responsabilité civile pour les dommages éventuellement causés par ses convives lors du déroulement de la prestation au sein du Restaurant ou de son parking extérieur. Il sera seul responsable de toutes pertes, casses et dégradations qui pourraient être causées par ses convives sur les tiers, les biens et le matériel appartenant au Restaurant ou ceux mis à disposition du client à titre de location. Les mineurs demeurent sous la responsabilité de leurs représentants légaux ou à défaut, du client.

Le Restaurant décline toute responsabilité en cas de dégradation ou vol de biens appartenant aux convives ou de tout matériel entreposé dans ses salles. Dans le cas où le client apporterait son propre matériel électrique (sonorisation, éclairage, etc.), celui-ci le fera sous sa seule responsabilité en prenant en compte les contraintes (notamment de respect du voisinage) et les limites techniques de l'installation du Restaurant. Il restera en tout état de cause seul responsable des dégâts et nuisances que son installation et matériel auront pu produire ou que ceux-ci subiront.

Article 8 : Acceptation des présentes conditions générales de vente

Le client reconnaît avoir reçu du Restaurant toutes les informations utiles préalablement à sa réservation.

Le fait pour un client de recourir aux services et prestations du Restaurant emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV, ce qui est expressément accepté par le client.

Article 9 : Données personnelles

Le Restaurant déclare respecter les lois et règlements applicables en matière de Protection des Données, notamment au regard de la loi n°78-17 relative à l'Informatique et aux Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée, ainsi qu'au regard du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 .

Le Restaurant se réserve le droit de collecter, conserver et traiter des données à caractère personnel de ses clients dans le cadre de la gestion de la relation commerciale, financière et administrative du contrat et des prestations. Néanmoins, ces données ne seront utilisées et conservées uniquement à ces fins et, cela, conformément aux Réglementations Applicables en matière de protection des Données.

Toute question relative à la protection des données devra être adressée à l'adresse suivante : info.rgpd@api-restauration.com.

Article 10 : Force majeure

La responsabilité du Restaurant ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 11 : Tribunal compétent

Les présentes conditions générales sont rédigées en langue française. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes est soumis au droit français. En application de l'article L 612-1 du Code de la consommation, le Restaurant garantit au client le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Lille.